

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fuel Ethanol Analyzer Checkout Mix, Part Number G3440-85010

Section 1. Identification

Identificateur de produit : Fuel Ethanol Analyzer Checkout Mix, Part Number G3440-85010

Réf. (kit chimique) : G3440-85010

Référence : Sample 1 (Calibration Mix)
Sample 2 (Fuel Ethanol)

Non disponible.
Non disponible.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées : Chimie analytique.
2 x 4 ml

Sample 1 (Calibration Mix) 2 ml
Sample 2 (Fuel Ethanol) 2 ml

Fournisseur/Fabricant : Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd
Santa Clara, CA 95051, USA
800-227-9770

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CHEMTRIC®: 1-800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Sample 1 (Calibration Mix)

H225 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H319 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H411 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1
DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2

Sample 2 (Fuel Ethanol)

H225 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2
H315 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
H319 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
H340 MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 1
H350 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1
H361 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 2
H412 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1
DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : Sample 1 (Calibration Mix)



Sample 2 (Fuel Ethanol)



Section 2. Identification des dangers

| | | | |
|--------------------------------|---|---|---|
| Mention d'avertissement | : | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Danger Danger |
| Mentions de danger | : | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation. H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H340 - Peut induire des anomalies génétiques. H350 - Peut provoquer le cancer. H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation. |
| Conseils de prudence | | | |
| Prévention | : | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | P280 - Porter une protection oculaire ou faciale. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P201 - Se procurer les instructions avant utilisation. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P391 - Recueillir le produit répandu. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. |
| Intervention | : | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | P391 - Recueillir le produit répandu. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. |
| Stockage | : | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non applicable. Non applicable. |

Section 2. Identification des dangers

| | | |
|--|------------------------------|--|
| Élimination | : Sample 1 (Calibration Mix) | P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales. |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | P501 - Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales. |
| Éléments d'une étiquette complémentaire | : Sample 1 (Calibration Mix) | Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. |
| Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification | : Sample 1 (Calibration Mix) | Aucun connu. |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Aucun connu. |

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

| Substance/préparation | : Sample 1 (Calibration Mix) | Mélange | |
|-----------------------------------|------------------------------|----------|------------|
| Nom des ingrédients | Synonymes | % (p/p) | Numéro CAS |
| Sample 1 (Calibration Mix) | | | |
| Alcool éthylique | Ethanol | ≥80 | 64-17-5 |
| Heptane normal | n-Heptane | ≥1 - ≤5 | 142-82-5 |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) | | | |
| Alcool éthylique | Ethanol | ≥80 | 64-17-5 |
| Essence | Unleaded Gasoline | ≥5 - ≤10 | 86290-81-5 |
| Essence (Gazoline) | Natural Gasoline | ≥5 - ≤10 | 8006-61-9 |

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

| | | |
|------------------------------|------------------------------|--|
| Contact avec les yeux | : Sample 1 (Calibration Mix) | Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. |

Section 4. Premiers soins

Inhalation

: Sample 1 (Calibration Mix)

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Sample 2 (Fuel Ethanol)

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Sample 1 (Calibration Mix)

Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Sample 2 (Fuel Ethanol)

Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomé dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion

: Sample 1 (Calibration Mix)

Section 4. Premiers soins

Sample 2 (Fuel Ethanol) Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomé dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Contact avec les yeux | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Inhalation | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Contact avec la peau | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Dégrasse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau. Provoque une irritation cutanée. Dégrasse la peau. |
| Ingestion | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. |

Signes/symptômes de surexposition

| | | |
|------------------------------|---|---|
| Contact avec les yeux | : Sample 1 (Calibration Mix) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmoiement rougeur |
| Inhalation | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmoiement rougeur |
| Contact avec la peau | : Sample 1 (Calibration Mix) | Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation sécheresse gerçure |

Section 4. Premiers soins

| | | |
|---|---|--|
| Ingestion | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette |
| Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire | | |
| Note au médecin traitant | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. |
| Traitements particuliers | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. |
| Protection des sauveteurs | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. |

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | | |
|--|---|--|
| Moyens d'extinction | | |
| Agents extincteurs appropriés | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO ₂ , de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse. Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO ₂ , de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse. |
| Agents extincteurs inappropriés | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | NE PAS utiliser de jet d'eau. NE PAS utiliser de jet d'eau. |
| Dangers spécifiques du produit | : Sample 1 (Calibration Mix) | Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. La vapeur ou le gaz est plus lourd que l'air et se répand le long du sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Cette substance est toxique pour les organismes |

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Sample 2 (Fuel Ethanol)

aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation. Liquide et vapeurs très inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. La vapeur ou le gaz est plus lourd que l'air et se répand le long du sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produit de décomposition thermique dangereux : Sample 1 (Calibration Mix)

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: Sample 1 (Calibration Mix)

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les conteneurs hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les conteneurs hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Sample 1 (Calibration Mix)

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

| | | |
|---|------------------------------|--|
| Pour le personnel non affecté aux urgences | : Sample 1 (Calibration Mix) | Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié. |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié. |
| Intervenants en cas d'urgence | : Sample 1 (Calibration Mix) | Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ». Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ». |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | |
| Précautions environnementales | : Sample 1 (Calibration Mix) | Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. Recueillir le produit répandu. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités. |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | |

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | | |
|------------------------------|------------------------------|---|
| Méthodes de nettoyage | : Sample 1 (Calibration Mix) | Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. |

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

| | | |
|------------------------------|------------------------------|--|
| Mesures de protection | : Sample 1 (Calibration Mix) | Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient). |
| | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'exposition durant une grossesse. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins |

Section 7. Manutention et stockage

Conseils sur l'hygiène générale au travail

:  Sample 1 (Calibration Mix)

Sample 2 (Fuel Ethanol)

qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

:  Sample 1 (Calibration Mix)

Sample 2 (Fuel Ethanol)

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le

Section 7. Manutention et stockage

produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Nom des ingrédients | Limites d'exposition |
|---|--|
| Sample 1 (Calibration Mix) Alcool éthylique Heptane normal | CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 1880 mg/m ³ 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 3/2022). STEL: 1000 ppm 15 minutes. CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). STEL: 1000 ppm 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures. CA Québec Provincial (Canada, 6/2021). VECD: 1000 ppm 15 minutes. CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). [Heptane] 15 min OEL: 2050 mg/m ³ 15 minutes. 8 hrs OEL: 1640 mg/m ³ 8 heures. 8 hrs OEL: 400 ppm 8 heures. 15 min OEL: 500 ppm 15 minutes. CA British Columbia Provincial (Canada, 3/2022). [heptane, Isomers] TWA: 400 ppm 8 heures. STEL: 500 ppm 15 minutes. CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). [Heptane, all isomers] TWA: 400 ppm 8 heures. STEL: 500 ppm 15 minutes. CA Québec Provincial (Canada, 6/2021). [Heptane] VEMP: 400 ppm 8 heures. VECD: 500 ppm 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 500 ppm 15 minutes. TWA: 400 ppm 8 heures. |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) Alcool éthylique | CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 1880 mg/m ³ 8 heures. |

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| | |
|--------------------|--|
| Essence | <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 3/2022). STEL: 1000 ppm 15 minutes.</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). STEL: 1000 ppm 15 minutes.</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 1250 ppm 15 minutes. TWA: 1000 ppm 8 heures.</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 6/2021). VECD: 1000 ppm 15 minutes.</p> <p>CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018). 8 hrs OEL: 300 ppm 8 heures. 15 min OEL: 500 ppm 15 minutes.</p> <p>CA British Columbia Provincial (Canada, 3/2022). TWA: 300 ppm 8 heures. STEL: 500 ppm 15 minutes.</p> <p>CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019). TWA: 300 ppm 8 heures. STEL: 500 ppm 15 minutes.</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). [Gasoline] STEL: 500 ppm 15 minutes. TWA: 300 ppm 8 heures.</p> <p>CA Québec Provincial (Canada, 6/2021). VEMP: 300 ppm 8 heures. VEMP: 890 mg/m³ 8 heures. VECD: 500 ppm 15 minutes. VECD: 1480 mg/m³ 15 minutes.</p> <p>CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). [Gasoline] STEL: 500 ppm 15 minutes. TWA: 300 ppm 8 heures.</p> |
| Essence (Gazoline) | |

Indices d'exposition biologique

Aucun connu.

| | |
|--|---|
| Contrôles d'ingénierie appropriés | : Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales. |
| Contrôle de l'action des agents d'environnement | : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables. |

Mesures de protection individuelle

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| | |
|--------------------------------------|--|
| Mesures d'hygiène | : <input checked="" type="checkbox"/> Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail. |
| Protection oculaire/faciale | : <input checked="" type="checkbox"/> Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques. |
| Protection de la peau | |
| Protection des mains | : <input checked="" type="checkbox"/> Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de perçement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision. |
| Protection du corps | : <input checked="" type="checkbox"/> Équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. |
| Autre protection pour la peau | : <input checked="" type="checkbox"/> Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit. |
| Protection respiratoire | : <input checked="" type="checkbox"/> En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants. |

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

| | | |
|---|---|---|
| État physique | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Liquide. [Clair.] Liquide. |
| Couleur | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Incolore. Incolore. |
| Odeur | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Sucré. Alcoolisée. / Caractéristique. / Odeur d'essence [Fort] |
| Seuil olfactif | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non disponible. Non disponible. |
| pH | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non disponible. Non disponible. |
| Point de fusion et point de congélation | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | -107°C (-160.6°F) <-113.89°C (<-173°F) |
| Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | 98 à 99°C (208.4 à 210.2°F) 73.89 à 79.45°C (165 à 175°F) |

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

| Point d'éclair | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Vase clos: -8°C (17.6°F) [ASTM D56] Vase clos: 10 à 13°C (50 à 55.4°F) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|---------------------|---------------------|--|---------|---|----------------------------|--|--|----------------|-----|---------|-------|------------------|---------|--------------------------------|-----------|--|--|--|--|--|------------------|-------|-----|--|--|--|--|--------------------|----------|----------|--|--|--|--|
| Taux d'évaporation | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | >1 (acétate de butyle = 1) 1.7 (acétate de butyle = 1) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Inflammabilité | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non applicable. Non applicable. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Seuil minimal: 1% Non disponible. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Tension de vapeur | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | 11.7 kPa (88 mm Hg) Non disponible. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Nom des ingrédients</th> <th colspan="3">Pression de vapeur à 20 °C</th> <th colspan="3">Pression de vapeur à 50 °C</th> </tr> <tr> <th>mm Hg</th> <th>kPa</th> <th>Méthode</th> <th>mm Hg</th> <th>kPa</th> <th>Méthode</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sample 2 (Fuel Ethanol)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Alcool éthylique</td><td>42.95</td><td>5.7</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Essence (Gazoline)</td><td>38 à 300</td><td>5.1 à 40</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> | | | Nom des ingrédients | Pression de vapeur à 20 °C | | | Pression de vapeur à 50 °C | | | mm Hg | kPa | Méthode | mm Hg | kPa | Méthode | Sample 2 (Fuel Ethanol) | | | | | | | Alcool éthylique | 42.95 | 5.7 | | | | | Essence (Gazoline) | 38 à 300 | 5.1 à 40 | | | | |
| Nom des ingrédients | Pression de vapeur à 20 °C | | | | Pression de vapeur à 50 °C | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | mm Hg | kPa | Méthode | mm Hg | kPa | Méthode | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Alcool éthylique | 42.95 | 5.7 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Essence (Gazoline) | 38 à 300 | 5.1 à 40 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Densité de vapeur relative | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | 3.9 [Air = 1] 1.6 [Air = 1] | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Densité relative | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | 0.6963 0.79 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Solubilité | <table border="1"> <thead> <tr> <th>Médias</th> <th>Résultat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sample 1 (Calibration Mix) l'eau</td><td>Soluble</td></tr> <tr> <td>Sample 2 (Fuel Ethanol) l'eau</td><td>Soluble</td></tr> </tbody> </table> | | Médias | Résultat | Sample 1 (Calibration Mix) l'eau | Soluble | Sample 2 (Fuel Ethanol) l'eau | Soluble | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Médias | Résultat | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sample 1 (Calibration Mix) l'eau | Soluble | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) l'eau | Soluble | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Coefficient de partage n-octanol/'eau | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non applicable. Non applicable. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Température d'auto-inflammation | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non disponible. >365°C (>689°F) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom des ingrédients</th> <th>°C</th> <th>°F</th> <th>Méthode</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sample 1 (Calibration Mix)</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Heptane normal</td><td>285</td><td>545</td><td></td></tr> <tr> <td>Alcool éthylique</td><td>455</td><td>851</td><td>DIN 51794</td></tr> </tbody> </table> | | Nom des ingrédients | °C | °F | Méthode | Sample 1 (Calibration Mix) | | | | Heptane normal | 285 | 545 | | Alcool éthylique | 455 | 851 | DIN 51794 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom des ingrédients | °C | °F | Méthode | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Sample 1 (Calibration Mix) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Heptane normal | 285 | 545 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Alcool éthylique | 455 | 851 | DIN 51794 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Température de décomposition | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non disponible. Non disponible. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Viscosité | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non disponible. Non disponible. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Caractéristiques des particules | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Taille médiane des particules | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Non applicable. Non applicable. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Section 10. Stabilité et réactivité

| | | |
|--|---|--|
| Réactivité | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients. |
| Stabilité chimique | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Le produit est stable. Le produit est stable. |
| Risque de réactions dangereuses | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. |
| Conditions à éviter | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. |
| Matériaux incompatibles | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes |
| Produits de décomposition dangereux | Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|---|------------------------|---------|--------------------------|------------|
| Sample 1 (Calibration Mix) Alcool éthylique | CL50 Inhalation Vapeur | Rat | 124700 mg/m ³ | 4 heures |
| Heptane normal | DL50 Orale | Rat | 7 g/kg | - |
| | CL50 Inhalation Vapeur | Rat | 103 g/m ³ | 4 heures |
| | CL50 Inhalation Vapeur | Rat | 48000 ppm | 4 heures |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) Alcool éthylique | CL50 Inhalation Vapeur | Rat | 124700 mg/m ³ | 4 heures |
| | DL50 Orale | Rat | 7 g/kg | - |

Section 11. Données toxicologiques

| | | | | |
|--------------------|--|-----|--------------------------|----------|
| Essence | CL50 Inhalation Vapeur DL50 Orale | Rat | >5.2 mg/l 13.6 g/kg | 4 heures |
| Essence (Gazoline) | CL50 Inhalation Poussière et buées DL50 Orale | Rat | >5.2 mg/l >5000 mg/kg | 4 heures |

Irritation/Corrosion

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Potentiel | Exposition | Observation |
|-----------------------------------|---|-------------------------|-------------|---|-------------|
| Sample 1 (Calibration Mix) | | | | | |
| Alcool éthylique | Yeux - Léger irritant Yeux - Modérément irritant Yeux - Modérément irritant | Lapin Lapin Lapin | - - - | 24 heures 500 mg 0.066666667 minutes 100 mg 100 uL | - - - |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) | | | | | |
| Alcool éthylique | Yeux - Léger irritant Yeux - Modérément irritant Yeux - Modérément irritant | Lapin Lapin Lapin | - - - | 24 heures 500 mg 0.066666667 minutes 100 mg 100 uL | - - - |

Sensibilisation

Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Classification

| Nom du produit ou de l'ingrédient | CIRC | NTP | ACGIH |
|-----------------------------------|------|-----|-------|
| Sample 1 (Calibration Mix) | | | |
| Alcool éthylique | 1 | - | A3 |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) | | | |
| Alcool éthylique | 1 | - | A3 |
| Essence | - | - | A3 |
| Essence (Gazoline) | 2B | - | - |

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Section 11. Données toxicologiques

| Nom | Catégorie | Voie d'exposition | Organes cibles |
|---|-------------|-------------------|--|
| Sample 1 (Calibration Mix) Heptane normal | Catégorie 3 | - | Irritation des voies respiratoires Effets narcotiques |
| | Catégorie 3 | | |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) Essence Essence (Gazoline) | Catégorie 3 | - | Effets narcotiques |
| | Catégorie 3 | - | Effets narcotiques |

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

| Nom | Résultat |
|---|-------------------------------------|
| Sample 1 (Calibration Mix) Heptane normal | DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) Essence Essence (Gazoline) | DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 |
| | DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 |

Renseignements sur les voies d'exposition probables : Sample 1 (Calibration Mix) Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.
Sample 2 (Fuel Ethanol) Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Contact avec les yeux | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Inhalation | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Contact avec la peau | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Dégrasse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau. Provoque une irritation cutanée. Dégrasse la peau. |
| Ingestion | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. |

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Contact avec les yeux | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmoiement rougeur Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmoiement rougeur |
| Inhalation | : Sample 1 (Calibration Mix) Sample 2 (Fuel Ethanol) | Aucune donnée spécifique. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids foetal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette |

Section 11. Données toxicologiques

| | | | | | |
|----------------------------|---|----------------------------|--|-------------------------|--|
| Contact avec la peau | : <table> <tr> <td>Sample 1 (Calibration Mix)</td><td>Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation sécheresse gerçure</td></tr> <tr> <td>Sample 2 (Fuel Ethanol)</td><td>Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur sécheresse gerçure poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette</td></tr> </table> | Sample 1 (Calibration Mix) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation sécheresse gerçure | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur sécheresse gerçure poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette |
| Sample 1 (Calibration Mix) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation sécheresse gerçure | | | | |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur sécheresse gerçure poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette | | | | |
| Ingestion | : <table> <tr> <td>Sample 1 (Calibration Mix)</td><td>Aucune donnée spécifique.</td></tr> <tr> <td>Sample 2 (Fuel Ethanol)</td><td>Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette</td></tr> </table> | Sample 1 (Calibration Mix) | Aucune donnée spécifique. | Sample 2 (Fuel Ethanol) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette |
| Sample 1 (Calibration Mix) | Aucune donnée spécifique. | | | | |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: poids fœtal réduit augmentation de la mortalité fœtale malformations du squelette | | | | |

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Sample 1 (Calibration Mix) Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.

Sample 2 (Fuel Ethanol) Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.

Cancérogénicité : Sample 1 (Calibration Mix) Aucun effet important ou danger critique connu. Peut provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Sample 2 (Fuel Ethanol) Aucun effet important ou danger critique connu. Peut induire des anomalies génétiques.

Mutagénicité : Sample 1 (Calibration Mix) Aucun effet important ou danger critique connu. Peut induire des anomalies génétiques.

Sample 2 (Fuel Ethanol) Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction : Sample 1 (Calibration Mix) Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

Sample 2 (Fuel Ethanol) Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Section 11. Données toxicologiques

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Orale (mg/kg) | Cutané (mg/kg) | Inhalation (gaz) (ppm) | Inhalation (vapeurs) (mg/l) | Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l) |
|---|---------------|----------------|------------------------|-----------------------------|---|
| Sample 1 (Calibration Mix) Alcool éthylique Heptane normal | 7000 N/A | N/A N/A | N/A N/A | 124.7 103 | N/A N/A |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) Alcool éthylique Essence | 7000 13600 | N/A N/A | N/A N/A | 124.7 N/A | N/A N/A |

Section 12. Données écologiques

Toxicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat | Espèces | Exposition |
|---|--|--|-------------------------------------|
| Sample 1 (Calibration Mix) Alcool éthylique | Aiguë CE50 3306 mg/l Eau de mer Aiguë CE50 1074 mg/l Eau douce Aiguë CL50 5680 mg/l Eau douce | Algues - <i>Ulva pertusa</i> Crustacés - <i>Cypris subglobosa</i> Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate | 96 heures 48 heures 48 heures |
| Heptane normal | Aiguë CL50 11000000 µg/l Eau de mer Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer Chronique NOEC 100 µl/L Eau douce | Poisson - <i>Alburnus alburnus</i> Algues - <i>Ulva pertusa</i> | 96 heures 96 heures |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) Alcool éthylique | Aiguë CL50 375000 µg/l Eau douce | Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate Poisson - <i>Oreochromis mossambicus</i> | 21 jours |
| Essence | Aiguë CE50 3306 mg/l Eau de mer Aiguë CE50 1074 mg/l Eau douce Aiguë CL50 5680 mg/l Eau douce | Algues - <i>Ulva pertusa</i> Crustacés - <i>Cypris subglobosa</i> Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate | 96 heures 48 heures 48 heures |
| | Aiguë CL50 11000000 µg/l Eau de mer Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer Chronique NOEC 100 µl/L Eau douce | Poisson - <i>Alburnus alburnus</i> Algues - <i>Ulva pertusa</i> | 96 heures 96 heures |
| | Aiguë CE50 56 mg/l Aiguë CL50 119 mg/l | Daphnie - <i>Daphnia magna</i> - Néonate Algues Poisson | 21 jours 72 heures 96 heures |

Persistance et dégradation

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Demi-vie aquatique | Photolyse | Biodégradabilité |
|---|--------------------|-----------|--------------------------|
| Sample 1 (Calibration Mix) Alcool éthylique Heptane normal | - - | - - | Facilement Facilement |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) Alcool éthylique | - | - | Facilement |

Section 12. Données écologiques

Potentiel de bioaccumulation

| Nom du produit ou de l'ingrédient | LogK _o e | FBC | Potentiel |
|---|---------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| Sample 1 (Calibration Mix) Alcool éthylique Heptane normal | -0.35 4.66 | 0.5 552 | faible élevée |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) Alcool éthylique Essence Essence (Gazoline) | -0.35 2 à 7 2.1 à 6 | 0.5 10 à 2500 10 à 2500 | faible élevée élevée |

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/ea (K_{oc}) : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

| | Classification pour le TMD | IMDG | IATA |
|---|--|--|--|
| Numéro ONU | UN3316 | UN3316 | UN3316 |
| Désignation officielle de transport de l'ONU | TRousse CHIMIQUE | CHEMICAL KIT | Trousse chimique |
| Classe de danger relative au transport | 9   | 9   | 9  |
| Groupe d'emballage | II | II | II |

Section 14. Informations relatives au transport

| | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dangers environnementaux | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui. La marque de substance dangereuse pour l'environnement n'est pas requise. |
|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|

Déclaration de la preuve de classification : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.43-2.45 (Classe 9), 2.7 (Marque de polluant marin).

Autres informations

Classification pour le TMD : Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.43-2.45 (Classe 9), 2.7 (Marque de polluant marin).

La marque de polluant marin n'est pas obligatoire lors du transport routier ou ferroviaire.

Indice de véhicule routier ou ferroviaire de passagers 10

Dispositions particulières 65, 141

IMDG : La marque « polluant marin » n'est pas requise lorsque la substance est transportée en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg.

Urgences F-A, _S-P

Dispositions particulières 251, 340

IATA : La marque « substance dangereuse pour l'environnement » peut apparaître si elle est requise par d'autres règlements sur le transport.

Limitation de quantité Avion-passagers et avion-cargo: 10 kg. Directives du conditionnement 960. Avion-cargo uniquement: 10 kg. Directives du conditionnement 960. Quantités limitées - Avion-passagers: 1 kg. Directives du conditionnement Y960.

Dispositions particulières A44, A163

Remarques Quantité Exceptée

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien : Les composants suivants sont répertoriés: ethanol; heptane (tous les isomères)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Section 15. Informations sur la réglementation

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

| | |
|--------------------------------------|--|
| Australie | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| Canada | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| Chine | : Indéterminé. |
| Union économique eurasiatique | : Inventaire de la Fédération russe: Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| Japon | : Inventaire du Japon (CSCL): Indéterminé. Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé. |
| Nouvelle-Zélande | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| Philippines | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| République de Corée | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| Taïwan | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| Thaïlande | : Indéterminé. |
| Turquie | : Indéterminé. |
| États-Unis | : Indéterminé. |
| Viêt-Nam | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |

Section 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision : 05/25/2023

Date de publication précédente : 03/19/2013

Version : 3

Légende des abréviations : ETA = Estimation de la toxicité aiguë
 FBC = Facteur de bioconcentration
 SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
 RPD = Règlement sur les produits dangereux
 IATA = Association international du transport aérien
 CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
 code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
 LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
 MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
 N/A = Non disponible
 NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Section 16. Autres informations

| Classification | Justification |
|--|---|
| Sample 1 (Calibration Mix) LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1 DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 2 | Sur la base de données d'essais Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul |
| Sample 2 (Fuel Ethanol) LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 1 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION - Catégorie 2 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1 DANGER (A LONG TERME) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3 | Sur la base de données d'essais Méthode de calcul Méthode de calcul |

 Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Déni de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.